



*Le combat d'Ecran7 n'est-il pas le prix à payer pour avoir gagné le 7 avril 2017 un recours contre le multiplex ?*

### ECRAN7 lutte pour

- La sauvegarde de votre cinéma de proximité qui ne survivra pas à l'implantation d'un multiplex
- Rester à MONESTIE pour vous offrir toujours une programmation diversifiée de qualité avec les sorties nationales, des films tout public, des animations autour du CINEMA.
- **Sauver 5 emplois**

### « Etapes d'UNE VERITE QUI DERANGE »

**Février 2016** : Les adhérents à la majorité exigent une AG extraordinaire pour gestion non conforme à notre éthique et nos règles associatives (« licenciements » non fondés de 2 salariés, entre autre...) mettant déjà en péril la bonne marche de **Votre** cinéma. Ce Bureau est révoqué.

**Décembre 2016** : Contre l'avis du Maire, Ecran7 fait un recours **contre l'implantation d'un Multiplex** sur la commune, comme en 2010, en plein projet d'extension à 3 salles contre un multiplex à Roques.

**7 avril 2017** : Ecran7 gagne le recours.

**28 avril 2017** : Un courrier du Maire dénonce notre convention d'occupation à titre gratuit du domaine public. Nous demandons, en vain, des rendez-vous à Monsieur Le Maire.

**1<sup>er</sup> juin 2017** : Nous découvrons la mise en concurrence par appel d'offre lors du Conseil Municipal.

**2 juin 2017** : Nous découvrons l'existence de l'association qui « gagnera » l'appel d'offre **le 29 juin**, Cinéma Arts Plaisance (CAP) créé depuis le 5 mars 2017 **par 6 personnes qui étaient encore adhérents d'Ecran7**, mais en désaccord avec la majorité des adhérents car, entre autre, opposées au recours contre ce multiplex, pourtant plus dangereux pour la survie de **votre cinéma de QUARTIER**.

**En 2013** le Maire avait établi une convention à **titre gratuit** prévoyant le paiement de l'électricité qui ne nous a **jamais** été facturé, signé par un Bureau composé, à l'époque, de **5 créateurs** de... CAP. **La municipalité** a toujours eu connaissance de **notre trésorerie**, car nous fournissons nos bilans annuels **depuis 36 ans** qu'existe Ecran7 dans les locaux municipaux.

Si Ecran7 **réussit** aujourd'hui 220.000 entrées, ceci est dû **UNIQUEMENT** au développement des 3 salles, au passage au numérique et **au travail de programmation adaptée à la demande** d'un large public pour la satisfaction des **15 000 signataires de notre pétition**.